Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 035-213501182-20260923-2026062-DE

COMMUNE DE GAHARD 35490

Séance du 23 septembre 2026
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 SEPTEMBRE 2026	
Date de la convocation : 15 septembre 2026 Date d'affichage : 15 septembre 2026	**Nombre de membres en exercice** : 19 **Nombre de présents** : 19 **Nombre de votants** : 19
L'an deux mille vingt-six, le 23 septembre à 20 H 00, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la salle de réunion de l'ancienne école sous la présidence de monsieur David DUGUEPEROUX.	**Présents :** Monsieur David DUGUEPEROUX, Maire, Mme CHALMEL, Mr GRELIER, Mme RUFFAULT, Mr FERRIERES, adjoints, Mmes DROILLARD, ESNAULT, BOUDEHEN, LAVRILLOUX, MAHIEU, CAUQUIL, KARP, Mrs VINCENT, MESLE, BOULMER, LOUAPRE, RIBOUCHON, JOUIN, ROUSSELON Conseillers municipaux.
Secrétaire de séance : Bérangère CAUQUIL	**Absents** : **Absents excusés :** **Pouvoir** :

- **2026-062/ COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ILL-AUBIGNE (CCVIA)/**Projet de Pacte de Gouvernance/Avis

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'en date du 9 juin 2026, le conseil communautaire de la CCVIA a acté la mise en place d'un pacte de gouvernance prévu par la loi Engagement et proximité.
Le document projet a reçu un avis favorable de la conférence des Maires du 1er septembre 2026.

Le projet de pacte de gouvernance est composé d'un rappel des caractéristiques du territoire, des principales informations relatives à la gouvernance, d'une introduction présentant les principes et valeurs du pacte et d'une synthèse des modalités de mises en œuvre.

Monsieur le Maire donne lecture de ce projet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité donne un avis favorable à ce projet de pacte de gouvernance de la CCVIA.

Fait, délibéré en séance les jour, mois et an que dessus
Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme au registre
Le Maire
David DUGUEPEROUX